

Commission locale d'information

Auprès du site de Creys-Malville

Réunion plénière du 15 octobre 2020

Compte-rendu

En présence de :

Membres élus

Prénom	Nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par
Olivier	BONNARD	Maire de CREYS-MEPIEU	
Cendra	MOTIN	Députée de l'Isère	Laurence LEGODEC
Annie	POURTIER	Conseillère départementale du canton de Morestel	
Viviane	VAUDRAY	Conseillère départementale du canton de Lagnieu	

Autres membres

Prénom-nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par
Yves FRANCOIS	Représentant de la Chambre de l'Agriculture de l'Isère	
Claude GABELLE	Représentant de la SFEN Alpes	
Pascal JALLON	Président du Conseil Départemental de l'ordre des médecins de l'Isère	
Laurent ROSETTE	Président de l'association ARSEC	

Partenaires

Prénom-nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par
Mathieu PONNET	Directeur du site EDF de Creys-Malville	
Jean-Félix SOULA	Responsable communication de la centrale de Creys-Malville	
Fabrice DUFOUR	ASN Lyon – Chef de pôle délégué	
Alexandra LIN	ASN Lyon – Inspectrice	
Yohann UZAN	ASN Marseille – Inspecteur de division	

1- Mot d'accueil de la Présidente et validation du compte rendu de la réunion plénière du 15 octobre 2019

Madame Annick MERLE – Présidente de la CLI

Madame Annick MERLE propose de commencer la réunion plénière publique de ce jour et remercie les membres présents. Elle est très heureuse que tout le monde se réunisse pour cette réunion, même si le contexte est particulier. Même si le port du masque et la distanciation ne sont pas naturels pour les échanges, elle est certaine que tous les membres présents sauront relever ce défi pour en faire, au contraire, un moment d'échanges autour d'un thème important et de l'information que la CLI doit au public, puisque le département a l'obligation d'informer la population sur ce qui relève des centrales et le nucléaire.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux élus, même si une conférence des maires de la communauté de communes a préempté leur public d'élus et salue Viviane VAUDREY, Conseillère départementale du Canton de Lagnieu pour sa présence et excuse Cendra MOTIN représentée par Madame LEGODEC, Véronique BAUDE, Présidente de la CLI du CNPE Bugey, Frédérique LUZET, maire de Saint Victor de Morestel, Monsieur Aymeric BOGEY, Directeur de l'ARS, Patrick BLANC, Maire de Briord, François PAYEBIEN, Sous-Préfet de Belley.

Elle salue la présence de Madame LIN et Monsieur DUFOUR de l'ASN, Monsieur PONNET qui interviendra et Ariane PONT, sa collaboratrice sur le sujet, et Séverine DONA, collaboratrice du Département.

Elle énumère les sujets qui vont être abordés à l'ordre du jour et propose de passer à la validation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2019. Avec les événements sanitaires de ce début d'année, les réunions ont été décalées dans le temps et puisque les membres n'émettent aucune remarque, elle passe au vote.

Le compte rendu de la réunion du 15 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Présentation des actualités du site et des travaux à venir en 2020

Présentation des actualités du site

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET remercie Madame la Présidente et se présente comme étant directeur du site de Creys-Malville. Il va faire un état de l'avancement du démantèlement de la centrale de Creys-Malville (**Cf. Présentation EDF**).

SUPERPHENIX : Le plus grand réacteur du monde en démantèlement :

- Il y a 2 installations nucléaires de base réparties sur 38 hectares : Superphénix (réacteur en déconstruction) et l'APEC (atelier d'entreposage du combustible de Superphénix).
- Concernant la gestion des déchets en 2019 : plus de 400 tonnes ont été produites dont la grande majorité correspondait à des déchets non radioactifs et 80 tonnes de déchets radioactifs. Les déchets non radioactifs sont valorisés à plus de 87,5 %.
- Il y a plus de 50 millions d'euros par an d'achats et de frais de fonctionnement. Il s'agit surtout de travaux de démantèlement, de frais d'exploitation et d'activité de maintenance.
- 50 exercices de crises sont organisés chaque année (incendie, environnement, protection de site, accidents...).
- Environ 300 personnes travaillent sur le site tous les jours, dont 80 salariés EDF et 230 salariés d'entreprises externes.
- Plus de 27 000 analyses environnementales sont réalisées par an.
- Les partenariats avec plusieurs associations locales ont été maintenus en 2020, malgré l'annulation de la plupart des événements sportifs et culturels.

Au niveau national, il y a plus de 11 réacteurs aujourd'hui qui sont à l'arrêt définitif : 9 sont en démantèlement et 2 en pré-démantèlement :

- Fessenheim s'arrête cette année. L'exploitant actuel garde la responsabilité de ce site durant environ 5 ans, le temps que les combustibles soient déchargés et que l'installation au futur démantèlement soit préparée.
- Les anciens réacteurs graphite gaz (UNGG) sur Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux et Bugey.
- Chooz, un réacteur à eau pressurisée qui est précurseur de ce qui sera fait sur Fessenheim. Le démantèlement est presque terminé.
- Creys-Malville est un réacteur à neutrons rapides, unique en France. C'est un réacteur type surgénérateur, dont le refroidissement était assuré par du sodium. C'est le plus puissant au monde de ce type.

Le démantèlement est une étape classique dans la vie d'une centrale. En effet, le cycle commence par sa conception, sa construction et son exploitation et se termine par sa phase de déconstruction, toujours sous la responsabilité d'EDF, et ce, quelle que soit la phase dans laquelle le site se situe, avec bien entendu les autorisations et sous décret, y compris pour la phase de démantèlement.

Lorsqu'un démantèlement a lieu, 80 % des déchets produits sont des déchets non radioactifs.

Le planning de déconstruction avance selon les prévisions qui ont été faites. Ce dernier débute toujours par les opérations préalables (déchargement de la salle des machines, élimination des fluides, etc.). Le décret de mise à l'arrêt définitif a été émis en 1998 et l'autorisation de démantèlement l'a été en 2006. C'est à cette date que le démantèlement des gros composants, la vidange de la cuve et le traitement du sodium ont débuté. En 2017, la cuve a été mise en eau pour détruire les derniers résidus de sodium qui pouvaient s'y trouver et la découpe des internes et de la cuve va ainsi pouvoir débuter. Cette découpe va durer 5 ans. Aujourd'hui, la plupart des circuits a été démontée. En 2025, lorsque tous les équipements électromécaniques et les équipements contaminés auront été démantelés, la phase d'assainissement du génie civil commencera (décontamination des bâtiments). Enfin, un dossier de déclassement conclura les travaux vers 2030.

Les travaux de démantèlement avancent cette année en intégrant le risque Covid. Comme toutes les entreprises, EDF et le site de Creys-Malville ont été touchés par cette crise sanitaire. Lorsque le confinement a été prononcé, EDF a dû également cesser toutes ses activités de démantèlement. Ils se sont donc recentrés sur l'exploitation et la surveillance des installations. Ils sont passés de 300 personnes présentes sur site à 40 en activité durant le confinement. Toutes les mesures sanitaires nécessaires à la reprise d'activité ont été mises en place et ce n'est qu'à partir du 1^{er} septembre 2020 que toutes les activités ont pu reprendre à un rythme et à effectif normal.

Les étapes de l'ouverture de la cuve :

- 1) Découpage du bouchon couvercle cœur : c'est en parallèle de la seconde étape que se déroule ce découpage. Cet élément fait 188 tonnes et mesure 11 mètres de hauteur avec un diamètre de 4 mètres. La partie inférieure de ce bouchon est fortement activée et nécessite des travaux téléopérés. Un sas spécifique a été construit pour ce bouchon, qui dispose de murs en béton qui protègent les intervenants des rayonnements. Le robot RODIN a été installé à l'intérieur pour procéder à la découpe des tubes totalement à distance. Les tubes se verront ensuite ramassés et conditionnés par le bras robotisé. Cette étape est toujours en cours.
- 2) Découpage du petit bouchon tournant : il contribuait au transfert du combustible dans le réacteur. Il pèse 212 tonnes, fait 3 mètres de hauteur et 7 mètres de diamètre. Ce bouchon a été placé dans un sas métallique construit spécifiquement pour ce bouchon. Ce dernier a été manutentionné et introduit à l'intérieur de ce sas. Les travaux consistaient à retirer les plaques de calorifuge sous le bouchon. Ces travaux sont désormais achevés.
- 3) Découpage du grand bouchon tournant : cette pièce pèse plus de 500 tonnes, ce qui explique le choix de découpe in situ. Un sas va être construit tout autour du bouchon et ce dernier permettra de découper le socle en 3 parties. Ces parties seront manutentionnées pour être finalement découpées ultérieurement en atelier.

Préparation du démantèlement des internes de cuve :

Les internes de cuve sont les équipements métalliques les plus activés. La cuve a été mise en eau pour neutraliser les résidus de sodium et pour faire barrière aux rayonnements pour les intervenants. La vidange de la cuve va très prochainement débiter (en 2021). Cette dernière se fera dans un sas dédié où seront placés les équipements qui se verront découpés à distance et conditionnés. L'aménagement de l'atelier de découpe des internes de cuve est en cours depuis le mois de mai 2020 et durera environ 1 an.

Exploitation du site : des opérations de maintenance essentielles pour la sûreté :

L'année dernière, un événement significatif de sûreté avait été déclaré puisqu'il y avait un défaut sur un diesel. Les diesels sont des moteurs de secours en cas de perte de source électrique extérieure. Le diesel en panne a bénéficié d'une rénovation complète et sera de retour en début 2021. Un diesel de substitution provisoire a donc été mis en place.

Il y a 2 ans, une pompe de secours totalement autonome est tombée en panne. Cette pompe dispose à la fois d'un corps de pompe, mais aussi d'un diesel qui permet d'être autoalimenté. Une pompe provisoire a été mise en place en remplacement de la défaillante et une toute nouvelle pompe est en train d'être installée avec des circuits définitifs, l'installation sera terminée en fin d'année 2020.

Le 30 juin 2020 : départ de feu maîtrisé dans le bâtiment réacteur du site de Creys-Malville :

Dans le premier sas de découpe du petit bouchon tournant, un défaut sur un projecteur a été constaté et ce dernier a pris feu, provoquant un incendie vers 11 heures. Il y a eu une bonne gestion opérationnelle de cet incendie puisque c'est à 11 h 39 que les pompiers du SDIS sont arrivés sur les lieux et c'est à 12 h 46 que tout était maîtrisé. Toutefois, 2 salariés d'une entreprise prestataire se sont vus incommodés par les fumées. Ces derniers ont été pris en charge immédiatement par l'équipe médicale du site puis par les pompiers. Ils ont été accueillis à l'hôpital pour effectuer des tests complémentaires, sont rentrés chez eux le soir même et ont pu revenir travailler dès le lendemain. Les fumées sont restées localisées dans l'atelier de découpe du bâtiment réacteur et l'évènement n'a pas eu de conséquence pour l'environnement. Il a pu être maîtrisé très rapidement grâce à la réactivité des équipes et grâce à l'appui des pompiers du SDIS. Suite à cet événement, une enquête de crise a été déclenchée et 2 pistes d'amélioration ont été identifiées dans l'organisation de crise.

De nouveaux dispositifs de suivi de l'environnement :

Plus de 27 000 prélèvements sont effectués dans l'environnement et tout autour de la centrale. Cette année, EDF s'est équipée de 2 véhicules (1 à l'intérieur et 1 à l'extérieur du site) entièrement dédiés à la surveillance de l'environnement. Les deux camionnettes embarquent des équipements de mesures complets permettant d'effectuer tous les relevés environnementaux autour du site.

Enquête publique pour le développement du parc photovoltaïque sur le site de Creys-Malville :

L'enquête publique a débuté le 14 septembre 2020 et se termine le 15 octobre 2020.

10 hectares de panneaux photovoltaïques vont être installés sur la partie supérieure du site et ces derniers alimenteront en électricité l'équivalent d'une ville de 6 000 habitants.

M. PONNET conclut sa présentation en indiquant que le démantèlement de Superphénix avance conformément au planning. Il est aujourd'hui dans une phase suffisamment avancée. Malgré le contexte du Covid, le site de Creys-Malville a optimisé son organisation afin de concilier ses responsabilités d'exploitant nucléaire tout en préservant, sans aucun compromis, la santé de tous les salariés et prestataires d'EDF. EDF poursuit enfin l'exploitation de l'APEC en toute sûreté, conformément à l'ensemble des référentiels d'exploitation.

M. Mathieu PONNET remercie les membres présents pour leur attention et précise que le site a accueilli un nouveau chargé de mission en communication, Jean-Félix SOULA, qui a pour rôle entre autres, chaque année, de publier sur le site de Creys-Malville le dossier de presse, le rapport TSN (Transparence et Sécurité en matière Nucléaire) et le rapport environnement disponibles au public, et alimente en parallèle le compte Twitter.

Présentation de l'évènement du 30 juin 2020 par Alexandra LIN (ASN)

Madame Alexandra LIN – ASN

Madame Alexandra LIN salue l'assemblée et se présente comme étant chargée d'affaires en charge du site de Creys-Malville. L'objectif de cette présentation est de faire un retour sur le départ de feu du 30 juin 2020 et sur la vision des actions mises en œuvre par EDF d'un point de vue de l'ASN. (***Cf. Présentation ASN***).

En parallèle des différentes actions qui ont été menées sur le site par EDF, l'ASN a également été informée de cet incendie avant l'arrivée des pompiers, mais aussi à posteriori, lors du déclenchement du plan d'urgence interne (PUI). Ces informations ont conduit l'ASN et l'IRSN à créer leur centre de crise l'après-midi même, afin de se rendre sur les lieux et de se mobiliser pour effectuer le suivi post-accidentel. Au vu des différents enjeux (*l'incendie était déjà circonscrit*), ce bilan a été effectué partiellement, ainsi, seules les équipes d'astreinte sur place ont été mobilisées.

Cet incident a soulevé de nombreuses interrogations, notamment sur la gestion de l'évènement pour mieux en comprendre la chronologie. En effet, l'ASN avait peu d'informations sur l'état d'avancement de l'incendie, sur sa maîtrise et sur l'impact radiologique et environnemental qui en découlerait.

De plus, l'ASN a décelé plusieurs manquements dans le déroulé du PUI (Plan d'Urgence Interne) :

- Le déclenchement du PUI a été communiqué à l'ASN et son astreinte, mais pas à la Préfecture,
- Aucune alerte générale n'a été transmise à l'ASN et aux services centraux d'EDF,
- L'ASN n'a pas été consultée pour la levée du PUI.

Face à ces différentes interrogations, EDF a envoyé un mail en fin d'après-midi pour expliquer la gestion chronologie de cet évènement.

Au vu de ces éléments, l'ASN a mené une inspection réactive le 2 juillet 2020, soit 2 jours après l'incident, sur la thématique de la gestion de crise liée à l'évènement. Plusieurs objectifs étaient fixés à cette inspection :

- Mieux appréhender la chronologie de l'évènement au regard des informations déjà transmises,
- S'assurer de la non-incidence de cet évènement sur les intérêts protégés,
- Relever les écarts au niveau de la gestion de crise effectuée par EDF.

Une fois l'inspection effectuée, les inspecteurs ont jugé que la gestion opérationnelle de l'évènement était très bonne au vu de la réactivité des différentes équipes sur place et des intervenants ayant permis de maîtriser le feu rapidement. Ce dernier n'a pas eu de retombée dans l'environnement puisqu'il est resté confiné dans la cellule du chantier. Cependant, la gestion de crise est jugée insatisfaisante :

- De nombreux manquements ont été observés sur le déroulement de la procédure du PUI,
- Manque de coordination avec les autres parties prenantes
- Manque de clarté des documents nécessaires à la prise de décision pour le déclenchement de ce PUI.

Un évènement significatif pour la sûreté de niveau 0 (échelle INES) a été déclaré par EDF le 3 juillet 2020, concernant le défaut d'assurance qualité lié à la gestion du PUI le 30 juin 2020. À la suite de cet incendie, le compte rendu d'évènement significatif a été envoyé à l'ASN, il est toujours en cours d'instruction. Enfin, plusieurs réunions entre EDF et l'ASN ont été menées pour tirer parti de ce retour d'expérience concernant la gestion de crise afin de l'améliorer.

Madame Alexandra LIN remercie les personnes présentes pour leur attention.

3- Présentation de l'ANCCLI et des travaux en cours

Madame Ariane PONT – CLI ISÈRE

Madame Ariane PONT explique qu'elle prend la relève de Madame Valérie DEMET, chargée de mission auprès de l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information) qui n'a pas pu être présente ce soir du fait de la crise sanitaire.

Le but de cette présentation est de faire un point sur l'ANCCLI, regroupement de toutes les CLI de France. Il s'agit d'un centre de ressources et d'échanges assez importants sur les pratiques des CLI. Madame MERLE et Monsieur GABELLE parleront précisément de l'activité des CLI d'Isère et de la CLI de Creys-Malville dans cette association.

Le conseil départemental du Haut-Rhin a créé en 1977 la première CLIs (Commission Locale d'Information et de Surveillance) autour du site de Fessenheim. Sa vocation était d'identifier les risques potentiels de la centrale. En 1981, la circulaire Mauroy a ouvert largement la voie à la création des CLI auprès des installations nucléaires françaises et leur a donné une double mission :

- Informer la population sur les activités nucléaires,
- Assurer un suivi permanent de l'impact de ces installations.

En septembre 2000, quelques présidents de CLI se sont regroupés pour créer l'association nationale des CLI avec l'idée de porter la voix de toutes les CLI à la fois au niveau national, mais aussi à l'international.

En 2006, la loi TSN (Transparence et Sécurité en matière Nucléaire) a conforté le fondement juridique des CLI et de l'ANCCLI et a précisé leurs missions, leurs rôles et leur financement. Dans cette loi, il est indiqué que les CLI sont une possibilité, non une obligation : il est ainsi laissé la possibilité aux présidents de départements de créer une CLI auprès des installations nucléaires. Cette loi a donné cette compétence aux départements.

En 2015, la loi TECV (Transition Énergétique pour une Croissance Verte) a renforcé la mission des CLI et a rappelé leur rôle dans le paysage des acteurs d'information autour du nucléaire.

Il faut préciser que 34 CLI ont été créées en France, faisant en sorte qu'à peu près tous les sites soient dotés d'une CLI ou ont au minimum une CLI de référence. 34 sont donc membres de l'ANCCLI. Leur répartition couvre tout le territoire français et des CLI sont à la fois créées auprès des centrales nucléaires (ou des centres de production d'électricité), des centres de gestion des déchets de type ANDRA, des centres de recherche et des installations de fabrication du combustible nucléaire.

Les CLI et l'ANCCLI sont aujourd'hui reconnues dans leur rôle d'acteurs donneurs d'informations. L'ANCCLI travaille en étroite collaboration avec les exploitants, avec l'ASN et l'IRSN. De surcroît, l'ANCCLI œuvre pour le bien commun de la sûreté nucléaire. Sa principale mission est d'apporter un soutien aux CLI. Les CLI rassemblent en effet des personnes qui ne sont pas forcément techniciennes ou expertes du domaine. Elles ont ainsi besoin de monter en compétence sur des sujets ardu. Les partenaires jouent de fait un grand rôle dans cette transmission et dans l'aide à apporter au quotidien pour comprendre les sujets, d'autant plus que la CLI est consultée pour émettre des avis ou des recommandations au public. L'ANCCLI a donc pour objectif de faire monter en puissance les membres des CLI sur ces sujets spécifiques. Pour ce faire, l'ANCCLI met à la disposition des CLI plusieurs typologies d'outils grâce, dans un premier temps, à des groupes permanents :

- Groupe permanent démantèlement et matières et déchets radioactifs,
- Groupe permanent post-accident,
- Groupe permanent de sûreté,
- Groupe permanent de santé.

L'idée de ces groupes permanents est de mettre autour de la table à la fois des membres des CLI et des experts du domaine visé. Ces groupes ont réalisé plusieurs livres blancs mis à la disposition de tous et disponibles sur le site internet de l'ANCCLI. Ces derniers permettent de donner des informations sur les grandes questions à se poser ou les éléments techniques à connaître sur le sujet.

Le second outil de soutien proposé par l'ANCCLI est un groupe d'experts scientifiques associés. Ces derniers sont 17 au total et sont chacun spécialisés sur une thématique très pointue. Ils peuvent ainsi aider les membres des CLI à réaliser une étude, à monter un cahier des charges ou à apporter un suivi scientifique d'expertise sur un sujet spécifique ardu.

Par ailleurs, l'ANCCLI fête ses 20 ans cette année et pour l'occasion, un petit film a été réalisé.

Madame Ariane PONT précise que ce film vient d'être présenté en avant-première puisqu'il n'a pas encore été présenté aux membres de l'ANCCLI. En effet, ces derniers le présenteront à l'occasion de leur assemblée générale qui se tiendra en novembre.

Elle propose à Madame MERLE de prendre la parole pour la présentation du rôle des CLI de l'Isère dans l'ANCCLI.

Présentation du rôle des CLI de l'Isère dans l'ANCCLI

Madame Annick MERLE – Présidente de la CLI de Creys-Malville

Madame Annick MERLE remercie Madame Ariane PONT. Elle indique que les CLI de l'Isère se sont totalement intégrées avec une forte implication au sein de l'ANCCLI, notamment au niveau de l'assemblée générale puisque les 3 présidents de CLI de l'Isère participent à cette réunion, entre autres membres.

En effet, l'AG de l'ANCCLI compte parmi ses membres :

- Elle-même (élue),
- Jean-Claude PEYRIN (élu),
- Elisabeth CELARD (élue),
- Jean-Louis MACE (conseiller départemental représentant les élus),
- Laurent ROSETTE (association),
- Claude GABELLE (association),
- Jean-DUBOUIS (expert),
- Hervé NIFENECKER (expert),
- Jean-Pierre BUREL (expert).

Elle rappelle la forte implication des présidentes, Madame CELARD et elle-même dans :

- L'interCLI du Sud Est (les 6 et 7 juin 2019),
- Le séminaire des présidents de CLI,
- La rédaction du guide d'accueil des membres de CLI.

Madame Ariane PONT, chargée de mission, participe à tous les travaux de l'ANCCLI, notamment au sein du Club des chargés de Mission. De manière générale, il y a un réel échange et une vraie dynamique entre l'ANCCLI et les CLI de l'Isère, perceptible au travers des différents projets et différentes interventions.

Elle termine en expliquant qu'il y a un groupe permanent de démantèlement dont 3 personnes sont membres au sein de la CLI de Creys-Malville : Claude GABELLE, particulièrement impliqué, Ariane PONT et elle-même.

Elle laisse la parole à Monsieur Claude GABELLE qui va donner quelques précisions quant à ce groupe de travail.

Monsieur Claude GABELLE – SFEN

Monsieur Claude GABELLE indique que l'ANCCLI propose régulièrement des rencontres pour les membres des différentes CLI françaises. Elle organise notamment des groupes de travail dont l'enjeu principal est de rendre accessible, au plus grand nombre, les sujets complexes concernant le domaine nucléaire, et ce, tout en conservant un haut niveau d'expertise, c'est notamment le cas des démantèlements, des matières et déchets radioactifs (DEM MDR).

La CLI de Creys-Malville est particulièrement active dans ces travaux et participe au groupe DEM MDR de l'ANCCLI, ce groupe de travail est d'ailleurs en train de mettre à jour le livre blanc sur le démantèlement afin d'en rédiger une nouvelle version (opus 2) pour la fin 2020. Ce document sera une base de connaissances permettant aux citoyens de mieux comprendre comment s'étudie et se déroule le démantèlement d'un site nucléaire et quels sont les enjeux de cette phase charnière pour le site. Il sera largement diffusé sur le site internet de l'ANCCLI.

Le groupe permanent démantèlement matières et déchets radioactifs travaille également sur le projet de stockage CIGEO à Bure avec pour enjeu de donner aux membres des CLI un aperçu des bonnes questions à se poser en amont de la mise en service de ce site. Ce dernier est particulièrement important, car il est destiné à recevoir les déchets radioactifs haute activité (HA) et moyenne activité à vie longue (MA-VL) issus de l'exploitation et du démantèlement des sites français.

Durant toute cette période compliquée due à la pandémie, les travaux du groupe permanent ne se sont pas arrêtés. En effet, les réunions ont eu lieu en visioconférence avec, il faut le noter, une participation remarquable de tous les acteurs. Enfin, l'ASN a présenté au groupe les enjeux des 4^{èmes} visites décennales (VD4 1300) des réacteurs 1 300 MWe, des visites ayant lieu tous les 10 ans pour chaque réacteur afin d'en faire une maintenance approfondie et d'y apporter, si nécessaire, des modifications. In fine, l'ASN pourra autoriser EDF à continuer d'exploiter les réacteurs 1 300 MWe pour les 10 prochaines années (St Alban- St Maurice par exemple). L'ASN a présenté le programme à venir pour ces visites. Les VD4 900 ont déjà été réalisées sur les réacteurs 900 MWe et en plus de cette expérience, l'un des objectifs est de proposer d'intégrer les modifications de sûreté intégrées dans la construction des EPR afin de rendre ces réacteurs encore plus sûrs. Exemples :

- La récupération du corium, soit le magma métallique et minéral, issu de la fonte (éventuelle) du cœur de réacteur,
- Le refroidissement optimisé des piscines de stockage du combustible.

Madame Ariane PONT – CLI ISÈRE

Madame Ariane PONT ajoute, sur le groupe permanent démantèlement, que la CLI de Creys-Malville est très impliquée du fait de l'actualité du site. S'il n'y avait pas eu la Covid, la CLI aurait souhaité faire venir le groupe permanent pour visiter la centrale avec EDF. Ce projet est toujours d'actualité en lien avec les collègues de Bugey pour que le groupe permanent vienne sur 2 jours visiter à la fois le site de Creys-Malville, mais aussi celui de Bugey et effectuer sur les sites des travaux du groupe. L'objectif est de montrer la particularité du site de Creys-Malville puisque ce groupe permanent parle beaucoup des démantèlements classiques, mais pas suffisamment de Superphénix.

Monsieur Claude GABELLE – SFEN

Monsieur Claude GABELLE confirme la faible communication autour de Superphénix parce qu'il s'agit d'un démantèlement unique, sans suite derrière. Ils parlent beaucoup des réacteurs de 900 et de 1 300 MWe parce qu'il y aura des séries derrière, puisque ces réacteurs composent la très grande majorité du parc français.

4- Questions diverses et conclusion

Question 1

Monsieur Claude GABELLE – SFEN

Monsieur Claude GABELLE indique qu'en ce qui concerne le site de Creys-Malville, il souhaiterait qu'un groupe d'étudiants ingénieurs de Grenoble puisse visiter le chantier. Cela n'est arrivé qu'une fois et malheureusement depuis, plus aucune visite n'a pu être organisée à cause de la crise sanitaire. Il aurait aimé qu'un autre groupe puisse venir visiter le site, surtout depuis que les bouchons ont été retirés de la cuve.

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET confirme que tous les travaux, comme toutes les visites, ont été suspendus compte tenu du contexte sanitaire. Pour autant, EDF est en train de regarder pour rouvrir la partie CIP (à l'entrée du site). En temps normal, il est vrai que les portes sont ouvertes pour visiter le bâtiment réacteur. Ce type de visite représentait 4 000 visiteurs par an, mais à l'heure actuelle il est inenvisageable de reprendre ces visites à une telle fréquence avec le risque COVID. Toutefois, des visites de groupes bien identifiés tels que des étudiants de Grenoble peuvent être envisagées. Il rappelle que cela doit se préparer quelque temps avant ladite visite. Il suppose qu'il serait possible de faire plusieurs groupes. Il n'est pour le moment pas possible de rouvrir au public de suite, mais il est possible d'envisager des visites ciblées et plus longues qu'en temps normal.

Question 2

Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'agriculture de l'Isère

Monsieur Yves FRANCOIS souhaite savoir quel est le devenir des deux cœurs entreposés sur le site. Les producteurs locaux s'inquiètent sur le sujet et des conséquences qu'il en découlerait, en cas de problème, sur la production agricole et les habitations.

De plus, le démantèlement de Superphénix intéresse beaucoup les pays ayant des surgénérateurs, notamment les Japonais : il se demande s'il ne serait pas intéressant, lorsque ces derniers viendront, de les rencontrer en tant que CLI. Cela permettrait, dans un second temps, de voir si les Japonais ont la même façon de procéder, cela pourrait renforcer la communication.

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET indique que l'APEC est une installation très classique d'entreposage du combustible, tel qu'il en existe dans toute la France. EDF a un décret d'autorisation jusqu'en 2035 et ils se préparent d'ores et déjà à en faire le déchargement en 2030. Cette façon de faire est la même pour toute la France, pour autant qu'ils aient la destination sur le combustible. Les études sont en cours pour voir comment ce dernier sera transporté.

Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'agriculture de l'Isère

Monsieur Yves FRANCOIS s'interroge sur l'aspect de la sécurité puisque le combustible en question est du plutonium. Il se demande s'il y a des précautions particulières compte tenu de la dangerosité du produit (sécurité, éventuelle attaque...).

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET précise que ce bâtiment répond totalement, en termes de sûreté, à l'entreposage de ces deux cœurs dont l'un est neuf et l'autre est usé à 50 %. Il y a des règles d'exploitation et de conception en piscine à respecter ; d'ailleurs, il précise qu'il s'agit d'un combustible relativement froid puisque Superphénix n'a fonctionné que très peu. Les règles d'exploitation sont de plus très strictes, de telle sorte que la maintenance est opérante.

Superphénix est le plus gros réacteur au monde, mais il précise qu'il y en a encore 5 ou 8 autres réacteurs de ce type dans le monde dont 1 seul est encore en fonctionnement. Régulièrement, les équipes EDF de Creys-Malville reçoivent des délégations du Japon et du Kazakhstan qui viennent voir ce qui est fait sur Superphénix puisque leur démantèlement est le plus avancé. Il y a donc beaucoup d'échanges à la fois sur l'installation et sur ce qui est fait et EDF aimerait partager avec ces visiteurs du Rex, mais aussi des études pour les aider à déconstruire. Il rappelle qu'il y a également Phénix qui commence sa déconstruction. En effet, un atelier de traitement de sodium est en train d'y être construit. À l'avenir, il est même possible que certains membres du site de Creys-Malville aillent directement sur place les aider à déconstruire. Ce sujet est émergent et se poursuit dans la durée.

Madame Annick MERLE – CLI ISÈRE

Madame Annick MERLE demande s'il y a la possibilité pour les membres de la CLI d'assister à une rencontre organisée.

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET explique que lorsqu'il y a des délégations japonaises qui viennent, il y a obligation de faire appel à des traducteurs, ce qui complexifie l'organisation de ce type de rencontre. Pour autant, il assure qu'il est possible d'échanger sur les missions de la CLI ou sur la communication faite au public qui est probablement faite différemment dans leurs pays.

Monsieur DUFOUR – ASN

Monsieur DUFOUR indique que l'ASN contrôle Superphénix ainsi que toutes les opérations de démantèlement. Il y a une seconde INB appelée l'APEC dont le « E » signifie Entreposage. Les combustibles dans la piscine ne sont pas là pour y rester éternellement. Dans les prochaines années, à horizon de 2035, une évacuation de ces combustibles est donc prévue vers un centre qui certes, n'est pas encore formalisé ni cité aujourd'hui, mais dans tous les cas, cette installation n'a pas vocation à durer, d'où le mot « entreposage ». En termes de sûreté, l'ASN contrôle Superphénix, mais aussi l'APEC. Des inspections sont prévues chaque année sur la conformité et la sûreté de l'installation avec un réexamen

tous les 10 ans (lutte incendie, température de la piscine, moyens de manutention, les équipements pour la sûreté...).

Question 3

Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'agriculture de l'Isère

Monsieur Yves FRANCOIS se demande si les travaux de l'ASN sont en lien avec les prélèvements dans l'environnement faits autour de la centrale. Il se demande s'il y a une communication sur ce point.

Monsieur Mathieu PONNET – EDF

Monsieur Mathieu PONNET rappelle les 27 000 mesures effectuées. Chaque centrale nucléaire effectue des analyses sur l'impact environnemental qu'elle peut avoir sur le lait, sur les herbes, sur la nappe..., dans un rayon de plusieurs kilomètres. Ce procédé est une surveillance classique d'une centrale et répond à une autorisation d'exploitation de rejets. Il confirme également que l'ASN a bien connaissance des résultats des échantillons prélevés.

Monsieur DUFOUR – ASN

Monsieur DUFOUR explique que ce type de procédé est encadré par les décisions DARPE. Il y a une décision gère les limites par rapport aux effluents liquides et gazeux de l'installation (décision limites), et une « décision modalité », qui précise les moyens utilisés pour réaliser cette surveillance. Parmi ces décisions, il y a notamment la surveillance de l'environnement avec des prélèvements à différents endroits autour du site pour quantifier s'il y a un impact sur l'environnement (lait, eau, poisson...). De plus, l'ASN demande à un tiers expert (souvent l'IRSN) de faire des expertises « indépendantes » afin de corroborer les résultats que fournit l'exploitant.

Annick MERLE – CLI ISÈRE

Madame Annick MERLE remercie la commune de Morestel pour avoir mis à disposition cette salle et remercie également les membres pour les échanges qui ont eu lieu. Elle a également une pensée émue pour leur collègue et ami, Monsieur Christian Rival, ancien Maire de Morestel et Vice-Président du Conseil départemental, membre de la CLI, décédé beaucoup trop tôt, cet été.

Elle annonce que la prochaine réunion de la CLI se tiendra au premier semestre 2021, dès que les conditions sanitaires permettront le calage des calendriers.